

ÊTRE PARENT

Dois-je chauffer le lait?

Publié le : 04 février 2020

Il n'est pas obligatoire de chauffer le lait infantile. Il peut aussi être donné à température ambiante.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55